



POINT HUB POST-ESTIVAL

Le 12 septembre 2024,

À la suite d'un été marqué par les JO de Paris, succès populaire sur le papier mais qui s'est traduit par un effet d'évitement du HUB pour une partie de nos clients, de nombreuses questions se posent. Les dernières communications pessimistes de la Direction confirment nos doutes. Nous avons décidé de prendre rendez-vous pour éclaircir rapidement les sujets suivants :



1) Confirmation des CDD/CFA en CDI

C'est un sujet primordial pour l'UNSA. **Depuis le début de notre engagement syndical, nous avons défendu et obtenu l'intégration en CDI de nombreux collègues en poste actuellement. Nous souhaitons une confirmation massive de CDI sur le modèle des années précédentes.** L'insertion dans la société est une composante du contrat social Air France. De plus, la mobilité des personnels du HUB en dépend également.

2) Ouverture d'une campagne de test pour les primes de langue

C'est officiel sur le calendrier publié par la Direction, les travaux d'intégration des primes métiers reprennent en cette fin d'année. **Nous n'avons de cesse de le répéter, nous demandons l'ouverture d'une campagne de test pour les primes de langues.** Ce serait une injustice d'intégrer ces primes sans laisser la possibilité à tous les derniers embauchés d'y prétendre !

3) Conversion PFA en congés

Comme prévu dans l'accord GEPP, le dispositif de conversion de la PFA en congés est à la main de chaque établissement. **Nous demandons que le dispositif soit reconduit pour le HUB.**

Vos élus et représentants UNSA-Aérien

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr